



Symbiotec®

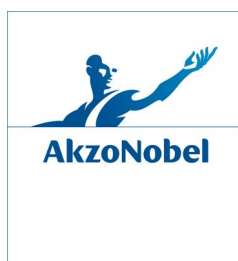
Peinture pour façades premium à base de nanocomposites, avec protection 4 saisons, pour des façades plus longtemps propres.

I. Description du matériau

Grâce à la combinaison parfaite entre les éléments organiques et inorganiques (minéraux), la nanopeinture pour façades Symbiotec® permet de réduire comme jamais encore l'absorption de saletés et de garder ainsi les façades plus longtemps propres. La surface hydrophile semi-minérale assure un rapport équilibré entre la protection contre l'humidité (absorption d'eau) et la diffusion de vapeur d'eau. Par ailleurs, Symbiotec® permet d'obtenir une forte réduction de la thermoplasticité et du développement au feu. Le produit possède un film protecteur renforcé contre la prolifération d'algues et de champignons. L'action dépend de la construction du bâtiment, des conditions environnantes et est limitée dans le temps.

Description du matériau

Type de matériau	Peinture pour façades conforme à la norme DIN EN 1062-1		
Teintes	Blanc		
Nuançage	Dans des milliers de teintes par le biais du service de nuançage en usine.		
Brillance	Mat		
Densité	1,31 kg/l (valeur moyenne)		
Valeur pH	Env. 10,6		
Valeurs physiques du bâtiment selon la norme DIN EN 1062	Brillance (valeur réflectométrique)	G ₃ mat	≤ 10
	Épaisseur de la couche	E ₂	> 50 ≤ 100 µm
	Granulosité	S ₁ fin	< 100 µm
	Perméabilité à la vapeur d'eau	V ₂ moyen	S _d = 0,18-0,36 m ; µ-H ₂ O = 2455-3000
	Perméabilité à l'eau	W ₃ bas	ω < 0,1 kg/(m ² • h ^{0,5})
Perméabilité au dioxyde de carbone	C ₁	sd > 50 m (µ CO ₂ = 2,2 • 108)	
Composition (conformément à VdL)	Nanocomposite (dispersion de copolymère d'acrylate et nanosilicate), dioxyde de titane, carbonate de calcium, micacés, silicates, eau, alcool, esters de glycol, additifs, film protecteur, agents conservateurs.		
Code produit pour peintures et vernis	M-DF 02		
Emballages	12,5 l		



Description du matériau (suite)

Marquage de danger

Vous trouverez les données de sécurité ainsi que le marquage obligatoire dans la fiche de sécurité en vigueur. Le marquage obligatoire est également indiqué sur l'étiquette du produit, il est donc important d'observer les indications mentionnées.

Informations importantes

Ne pas utiliser à l'intérieur d'espaces habitables. Assurer une bonne ventilation durant et après le traitement. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Avant d'utiliser le produit, lire toujours les caractéristiques et les informations produit.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat. Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être définis en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent être adaptés à l'état de celui-ci et aux exigences requises. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage.

Les divergences avec la teinte d'origine peuvent provenir des différentes structures superficielles de surface, de la brillance, du mode d'application et de l'influence de la lumière. Le pouvoir d'absorption du support, le comportement au séchage et l'influence des intempéries pendant la mise en œuvre peuvent également entraîner de faibles divergences au niveau de la teinte. Ceci ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation. En cas de divergences visuelles visibles, l'acceptation de la teinte devra être confirmée par le mandataire responsable.

Information importante

Les travaux de revêtement doivent toujours être effectués dans des conditions météorologiques appropriées (voir température de traitement et temps de séchage). Ne jamais appliquer le revêtement par temps froid et humide (pluie, brouillard, rosée) ou juste avant ou après l'apparition de telles conditions.

Le non-respect de ces règles de base peut perturber durablement le processus de formation de film et entraîner prématurément l'apparition de cloques. Selon le type et la structure du support, de fines fissures de retrait peuvent alors se former après le processus de séchage. Sur les revêtements de façades fraîchement posés, des traces (couleurs) savonneuses et / ou collantes, légèrement brillantes peuvent apparaître après une première pluie ou de la rosée. La cause de tels phénomènes est à mettre sur le compte des additifs solubles dans l'eau nécessaires pour la fabrication et la mise en œuvre des revêtements diluables à l'eau. Sur des surfaces fortement exposées à la pluie, ces éléments vont être lessivés lors des premières fortes pluies et sont donc rarement visibles. C'est la raison pour laquelle les couleurs sont essentiellement visibles sur des surfaces de façades peu exposées aux pluies. En règle générale, ces traces de couleurs sont également lessivées au bout de quelques mois.

Informations sur la mise en œuvre

Application

Au pinceau, au rouleau, au pistolet (Airless)

Diluant

Application au pinceau et au rouleau : non dilué, si nécessaire, diluer avec de l'eau dans une proportion max. de 5 %.

Application au pistolet : non dilué

Informations sur la mise en œuvre (suite)

Application au pistolet Airless	Type d'appareil Graco Buses/Tailles des buses Pression de pulvérisation du matériau Angle de pulvérisation	à partir du modèle ST MAX 395 LL5 – de 419 jusqu'à 431 100-120 bars 40-80°
Température de mise en œuvre	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température (du support et de l'air) ne doit pas être inférieure à +8°C et ne doit pas dépasser 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 80 %.	
Temps de séchage (à 23°C et 50 % d'humidité relative de l'air)	Résistant à la pluie après 3-5 heures, recouvrable après env. 8-12 heures, sec en profondeur après env. 7 jours en fonction de l'épaisseur de couche, de la température et de l'humidité de l'air.	
Consommation	150-200 ml/m ² et par couche	
Nettoyage des outils	Immédiatement après utilisation avec de l'eau	
Stockage	Env. 2 ans dans l'emballage d'origine fermé, au sec et au frais, mais à l'abri du gel.	
Remarque concernant la fiche technique du BFS n° 26	La classification du matériau de revêtement en fonction de la base de liants correspond à la classe A. La classe de stabilité de la teinte découle de la classification du produit et de la formule du mélange. L'utilisation de la technologie de nuançage Herbol-MineralColor PRO permet d'obtenir une classification de 1.	
Remarque concernant la fiche technique du BFS n° 21	La directive technique prévoit que les matériaux de revêtement pour les isolations thermiques composites doivent avoir un facteur de luminance ³ 20. Avec cette nouvelle technologie de nuançage MineralColor PRO d'Herbol, il est possible de produire des teintes affichant un réchauffement bien inférieur aux teintes à la formulation standard, grâce à la formule réflecteur d'infrarouges. Celle-ci permet techniquement d'utiliser en toute sécurité des teintes avec un facteur de luminance ≤ 20. En raison des nombreux systèmes d'isolation thermique composite homologués, les indications précédentes se réfèrent toutefois uniquement aux revêtements de rénovation et non pas aux nouveaux revêtements appliqués sur une isolation thermique. Pour pouvoir évaluer la teinte et l'aptitude du support, lors de l'utilisation de teintes avec un facteur de luminance ≤ 20, nous vous recommandons de définir au préalable, avec notre service technique, la structure de revêtement appropriée.	

III. Variantes de revêtements

Les variantes de revêtements, ainsi que les supports mentionnés, sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

Variantes de revêtements

PRÉPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le support

Le support doit être solide, propre, stable, sec et exempt d'efflorescences, d'algues, de champignons, de couches farineuses, de couches de calamine et d'agents séparateurs.

Les revêtements vernis ainsi que les matières synthétiques, le bois, les supports horizontaux avec eau stagnante, les surfaces humides ainsi que les anciens revêtements élastiques et/ou recouvrant des fissures **ne sont pas adaptés pour un tel revêtement.**

Préparations générales du support

Nettoyer le support, enlever les saletés, la suie et les éléments farinants. Réparer les zones défectueuses, les trous et les dégradations avec un matériau adapté. Fluater, le cas échéant, les surfaces enduites existantes.

Variantes de revêtements (suite)

COUCHE DE FOND

Crépis de ciment allongé et crépi de mortier de ciment CS II, CS III et CS IV (P II et P III)

Laisser reposer les crépis fraîchement posés et non traités entre 2 et 4 semaines au minimum, en fonction de la saison et des températures.

Sur des crépis adhérents, stables et faiblement absorbants, appliquer une couche de fond Symbiotec, dilué avec le fond Tiefgrund Aqua* dans une proportion max. de 50 %.

Sur des crépis fortement absorbants, appliquer une couche de fond avec Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 50 %, selon le pouvoir d'absorption du support. Observer la fiche technique du BFS n° 9.

Briques silico-calcaires (uniquement les briques apparentes résistant au gel)

La maçonnerie doit être exempte d'altérations et d'inclusions pouvant entraîner une décoloration. Les joints des murs ne doivent présenter aucune fissure, doivent être secs, résistants et exempts de sels et d'efflorescences. Le revêtement ne doit être appliqué, au plus tôt, que trois mois après la finition de la maçonnerie apparente.

Sur les supports peu absorbants, non farinants mais crayeux appliquer une couche de fond avec Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 50 % ou une couche de fond avec Tiefgrund Aqua*, mélangé avec Symbiotec dans une proportion de 2:1.

Sur les supports abîmés par les intempéries et fortement absorbants, appliquer une couche de fond avec Imprägniergrund*, Tiefgrund Aqua* ou Multigrund SB*.

Observer la fiche technique du BFS n° 2.

Béton

Sur des supports adhérents, stables et faiblement absorbants, appliquer une couche de fond avec Symbiotec, dilué avec Tiefgrund Aqua* dans une proportion max. de 50 %.

Sur des supports fortement absorbants et poreux ou pour éviter l'apparition d'efflorescences de chaux, appliquer une couche de fond avec Multigrund SB*.

Observer la fiche technique du BFS n° 1.

Béton poreux avec anciennes couches intactes et stables

Appliquer une couche de fond avec Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 50 %, selon le pouvoir d'absorption du support.

Observer la fiche technique du BFS n° 11.

Panneaux à base de fibres de ciment absorbants, non recouverts

Appliquer une couche de fond avec Multigrund SB* sur les panneaux poreux et abîmés par les intempéries ainsi que sur les panneaux neufs fortement alcalins pour éviter l'apparition d'efflorescences de chaux.

Appliquer une épaisse couche de fond sur tous les bords présents. Les panneaux montés librement doivent être recouverts, de tous les côtés, d'une couche de fond.

Observer la fiche technique du BFS n° 14.

Revêtements de dispersion et de peintures à base de résine de silicone mats et crépis synthétiques jusqu'à 3 mm max.

Sur des supports adhérents, crayeux, stables et faiblement absorbants, appliquer une couche de fond avec Symbiotec, dilué avec Tiefgrund Aqua* dans une proportion max. de 50 %.

Sur les supports abîmés par les intempéries et fortement absorbants, appliquer une couche de fond avec Multigrund SB*.

Pour une couche de fond au pouvoir de remplissage plus important avec un fond au silicate*, prétraiter en ajoutant entre 10 et 20 % de sable siliceux avec une granulométrie de 0,1 à 0,3 mm.

Remarque : Symbiotec n'est pas adapté pour une application sur les anciens revêtements élastiques et/ou recouvrant des fissures (Observer les fiches techniques des systèmes de renforcement des fissures Herboflex).

Observer la fiche technique du BFS n° 9.

COUCHE INTERMÉDIAIRE

Pour tous les supports mentionnés ci-dessus

Appliquer une couche régulière avec Symbiotec.

COUCHE DE FINITION

Pour tous les supports mentionnés ci-dessus

Appliquer une couche épaisse et régulière avec Symbiotec.

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante

1.311 Symbiotec
Revêtements de façades
Peintures pour façades

Informations sur le recyclage

Amener au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code n° 080112 de l'Union Européenne sur les déchets.

www.herbol.ch

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements décrites, celles-ci doivent être considérées comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit, et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Édition : décembre 2016
Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.



Akzo Nobel Coatings AG
Industriestrasse 17a
CH-6203 Sempach Station
Telefon +041 469 67 00
Telefax +041 469 67 01
E-mail info@herbol.ch
www.herbol.ch

